



Assurances

Votre société indépendante
de courtage en assurances

TOUS RISQUES INFORMATIQUES



POUR RENVoyer VOTRE DEMANDE, MERCI DE NOUS LA RETOURNER SOIT :

• **PAR COURRIER À**

PFA Assurances
31 Boulevard Jean Mathon
07200 AUBENAS

• **PAR FAX AU**

09 55 93 21 70
(Tél. 09 50 93 21 70)

• **PAR MAIL À**

contact@pfa-assurances.fr

www.pfa-assurances.fr

RCS AUBENAS 502 149 776 - ORIAS N° 08040624

ASSURANCE DE L'INFORMATIQUE

CORRESPONDANCE

N° du contrat : Code Client :

Affaire nouvelle Remplacement Projet

Date d'effet : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Date d'échéance : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Date fin si temporaire : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Fractionnement : Annuel Semestriel Trimestriel

IDENTITÉ DU SOUSCRIPTEUR

N° SIREN / SIRET : NAF :

Activité de l'entreprise :

NOM / RAISON SOCIALE :

ADRESSE :

Existe-t-il plusieurs sites ? Oui Non

Si oui, adresse du risque principal

ANTÉCÉDENTS

Des garanties du type de celles accordées par le présent contrat ont-elles fait l'objet d'une résiliation pour sinistre au cours des 24 derniers mois ? Oui Non

Si oui, nom du précédent assureur N° de contrat

Le souscripteur a-t-il subi des dommages indemnifiables au titre de garanties telles que celles offertes par le présent contrat au cours des 24 derniers mois pour des matériels existants ou ayant existé dans l'entreprise et, cela même s'ils n'étaient pas assurés précédemment ? Oui Non

Si oui, nombre de sinistres

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Avez-vous accepté des renonciations à recours ? Oui Non

Êtes-vous assujetti à la TVA ? Oui Non

LA GARANTIE DOMMAGES AUX BIENS

CHOIX DE LA FORMULE GLOBALE

Valeur totale €

(y compris les intérêts des matériels acquis en crédit / crédit bail)

Cette valeur doit représenter LA TOTALITÉ DE VOTRE PARC INFORMATIQUE

(valeur catalogue TTC si vous ne récupérez pas la TVA) comprenant :

- votre/vos configuration(s) informatique(s),
- votre/vos configuration(s) bureautique(s) et télématique(s),
- les équipements techniques destinés à ces matériels.

Valeur totale des micro-ordinateurs portables €

Cette valeur n'est à renseigner que dans le cas où la valeur totale des micro-ordinateurs portables excède 15 000€.

LE PACK ASSISTANCE FINANCIÈRE

Désirez-vous souscrire cette garantie ? Oui Non Si oui, choix de la formule : Classique Étendue

Capital à assurer : 5 000€ 10 000€ 15 000€ 20 000€ 30 000€ 40 000€ 50 000€

Ou si vous souhaitez un montant différent, lequel ?€

Si la formule Étendue est choisie, la garantie « Malveillance-Virus » est acquise pour 15 000€.

L'EXTENSION TRANSPORT

Si la garantie « Transport » incluse d'office pour un montant de 15 000€ dans la garantie « Dommages aux biens » vous semble insuffisante, à quelle hauteur désirez-vous la porter ?

Capital à assurer : 20 000€ 30 000€ 50 000€

Autre :€

ATTENTION : cette extension de garantie ne concerne pas les micro-ordinateurs portables (d'office garantie en Transport)

LE PACK ASSISTANCE INTERNET

Désirez-vous souscrire cette garantie ? Oui Non

Si oui, **capital à assurer :**€ (ce montant ne peut excéder 20 % de la marge brute)

Durée d'indemnisation : jours (durée normale de 15 jours) Franchise : jours (mini 2 jours)

Adresse du site internet :

LA GARANTIE PERTES D'EXPLOITATION

Désirez-vous souscrire cette garantie ? Oui Non

En cas de réponse positive, renseigner le document spécifique « Annexe au formulaire de description de risque Assurance de l'informatique Pertes d'exploitation ».

RENSEIGNEMENTS À COMPLÉTER SUR LES MOYENS DE PRÉVENTION ET DE PROTECTION

QUELLES QUE SOIENT LES GARANTIES

MOYENS DE PRÉVENTION ET DE PROTECTION

■ Protections intrusions extérieures contre le vol et le vandalisme :

Les exigences des Conditions générales (*) sont-elles satisfaites pour l'ensemble des locaux renfermant les Biens assurés ?

Oui Non

■ Moyens de détections et d'interventions en cas d'incendie :

Détecteurs automatiques ? Oui Non

Robinets d'incendie armés ? Oui Non

Extincteurs mobiles ? Oui Non

Extincteurs automatiques ? Oui Non Si oui, nature :

■ Autres protections :

Personnel 24 h/24 h ? Oui Non

Gardiennage (rondes contrôlées) ? Oui Non

■ Protections électriques :

Contre la foudre ? Oui Non Si oui, nature :

Onduleur ? Oui Non

■ Contrat d'entretien / de maintenance ?

Oui Non

(*) Protections minimums contre le vol :

- Toutes les portes d'accès, hors portes en verre, donnant sur l'extérieur sont munies au moins d'un système de fermeture ou d'une serrure 2 points.
- Les portes en verre comportent au moins un point de fermeture et sont protégées, ainsi que les devantures, par une grille ou dispositif équivalent.
- Toutes les autres issues situées en rez-de-chaussée et sous-sol sont équipées de volets métalliques ou en bois plein ou de barreaux espacés de 12 cm maximum.

Toutefois les protections décrites ci-dessus pour les portes en verre, les devantures et autres ouvertures sont facultatives si les locaux sont protégés par une installation de détection d'intrusion à surveillance périmétrique ou intérieure.

SI LA GARANTIE PACK ASSISTANCE FINANCIÈRE EST DEMANDÉE

MOYENS DE PROTECTION DES DONNÉES

■ Sauvegardes réalisées en interne ?

Oui Non

Fréquences des sauvegardes ?

Lieu de stockage extérieur à l'entreprise ?

■ Sauvegardes effectuées par une société spécialisée ?

Oui Non

Nom de la société :

SI LA FORMULE ÉTENDUE EST DEMANDÉE

■ Existence d'un concept de sécurité pour la protection des données ?

Oui Non

■ Présence d'un firewall ?

Oui Non

■ Existence sur tous les postes d'anti-virus mis à jour périodiquement ?

Oui Non

LA GARANTIE DOMMAGES AUX MATÉRIELS

CHOIX DE LA FORMULE PARC DÉSIGNÉ

Le choix de cette formule, contrairement à la formule Globale, nécessite de désigner explicitement les matériels à assurer.

Matériel à assurer

N° d'ordre	Désignation, n° de série, marque, type, date de 1 ^{ère} mise en service (1)	Valeur à neuf (2)	Franchise
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

(1) À renseigner même si les machines ou les équipements sont d'occasion.
 (2) Valeur de remplacement à neuf à la souscription, TVA comprise si vous ne la récupérez pas.

Fait à le

--	--	--	--	--	--	--	--

Le proposant

Pour la société, l'intermédiaire

INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Je reconnais être informé(e), conformément à l'article 32 de la Loi du 6 janvier 1978 modifiée, du caractère obligatoire des réponses aux questions posées ci-dessus ainsi que des conséquences qui pourraient résulter d'une omission ou d'une fausse déclaration prévues aux articles L 113-8 (nullité du contrat) et L 113-9 (réduction des indemnités) du Code des assurances.

J'autorise l'assureur, responsable du traitement dont la finalité est la souscription, la gestion et l'exécution du contrat d'assurance, à communiquer les réponses ainsi que les données me concernant qu'il pourrait ultérieurement recueillir à l'occasion de la gestion ou de l'exécution de mon contrat, à ses intermédiaires d'assurances, réassureurs, organismes professionnels habilités et sous-traitants dans la mesure où cette transmission est nécessaire à la gestion et à l'exécution du contrat.

Je l'autorise également à utiliser mes données dans la mesure où elles sont nécessaires à la gestion et à l'exécution des autres contrats souscrits auprès de lui ou auprès des autres sociétés du Groupe auquel il appartient.

ANNEXE AU FORMULAIRE DE DESCRIPTION DE RISQUE ASSURANCE DE L'INFORMATIQUE PERTES D'EXPLOITATION

Nota : L'étude du risque d'interruption peut nécessiter la visite technique d'un inspecteur ou souscripteur du siège.

N° du contrat : Nom :

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Date de création de l'entreprise :

Votre activité est-elle saisonnière ? Oui Non

Votre activité dépend-elle du réseau internet ? Oui Non

Si oui, décrivez
.....

Y a-t-il un plan prévoyant en cas de sinistre une procédure de poursuite de l'activité ? Oui Non

.....
.....

CAPITAUX ASSURÉS

Êtes-vous titulaire d'un contrat pertes d'exploitation après incendie à AXA ? Oui Non

Si oui, quelle est la marge brute annuelle assurée ?€

Si non, remplissez le questionnaire de détermination de la marge brute annuelle assurée (au verso).

Marge brute annuelle :€

Année considérée pour l'établissement de la marge brute :

Date de clôture de l'exercice comptable : (jour, mois)

Pourcentage de tendance de l'exercice en cours et suivant :%

Pourcentage de contrôle de votre installation informatique sur votre CA :%

Période d'indemnisation : mois

(Cette période doit être déterminée à partir de la durée de l'arrêt maximum probable en cas de sinistre grave.)

Franchise en jours ouvrés souhaitée : jours

(De base 7 jours, mini 2 jours.)

CALCUL DE LA MARGE BRUTE DE L'ENTREPRISE

Calculez vous-même la Marge Brute à garantir :

La Marge Brute (au sens de l'assurance PE) s'obtient par différence de la somme « P » des Produits liés à l'activité, et la somme « C » des Charges dites « variables » (c'est-à-dire celles qui sont proportionnelles au chiffre d'affaires dans le cas d'un sinistre).

Vous pouvez également nous communiquer le Compte de Résultat accompagné du détail des Autres Achats et Charges Externes (61/62).

EXERCICE

Date de clôture :

Il comporte (nombre) mois :

PRODUITS :

- 70 . Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises (chiffre d'affaires).....
- 72 . Production immobilisée.....
- 71 . Production stockée +/-

TOTAL des produits « P » =

CHARGES :

- 601 . Achats de matières premières
- 6021 . Achats de matières consommables
- 6026 . Achats d'emballages
- 604 . Achats d'études et prestations de service
- 605 . Achats de matériel, équipement et travaux
- 607 . Achats de marchandises
- 603 . Variation des stocks +/-
- 609-629 . R.R.R.O. sur achats -
- 611 . Sous-traitance
- 6241 . Transports sur achats
- 6242 . Transports sur ventes

TOTAL des charges « C » =

(Dans le Compte de Résultat les sommes affectées d'un signe négatif ou entre parenthèses sont à retrancher.)

MARGE BRUTE (P – C) =

Pourcentage de tendance d'évolution pour l'exercice en cours et l'exercice suivant :

Fait à le

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Le proposant

Pour la société, l'intermédiaire

INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Je reconnais être informé(e), conformément à l'article 32 de la Loi du 6 janvier 1978 modifiée, du caractère obligatoire des réponses aux questions posées ci-dessus ainsi que des conséquences qui pourraient résulter d'une omission ou d'une fausse déclaration prévues aux articles L 113-8 (nullité du contrat) et L 113-9 (réduction des indemnités) du Code des assurances.

J'autorise l'assureur, responsable du traitement dont la finalité est la souscription, la gestion et l'exécution du contrat d'assurance, à communiquer les réponses ainsi que les données me concernant qu'il pourrait ultérieurement recueillir à l'occasion de la gestion ou de l'exécution de mon contrat, à des intermédiaires d'assurances, réassureurs, organismes professionnels habilités et sous-traitants dans la mesure où cette transmission est nécessaire à la gestion et à l'exécution du contrat.

Je l'autorise également à utiliser mes données dans la mesure où elles sont nécessaires à la gestion et à l'exécution des autres contrats souscrits auprès de lui ou auprès des autres sociétés du Groupe auquel il appartient.